

NN 08-2022 • 10 juin

URGENCE SALARIALE POUVOIR D'ACHAT

À situation exceptionnelle, réaction à la hauteur s'impose !

Le Syndicat Unifié-Unsa pose de manière récurrente la question du partage de la valeur créée. Depuis trop longtemps ce partage est défavorable aux premiers acteurs de cette création : les salariés ! Alors que nous sommes engagés dans deux négociations structurelles, *Qualité de Vie Conditions de Travail (QVCT)* et *Gestion des Emplois et Parcours Professionnels (GEPP)* qui touchent à votre quotidien, l'augmentation violente de l'inflation percutée notre pouvoir d'achat de plein fouet. La hausse des prix, qui impacte notamment les produits de première nécessité, atteindra voire dépassera 6% pour l'année 2022 !

Nous vous annonçons d'ores et déjà que nous sommes intervenus au niveau des dirigeants de la branche pour envisager des mesures d'urgence visant à pallier les effets puissants et néfastes de cette inflation galopante sur votre vie quotidienne. En réponse, BPCE décide d'anticiper l'ouverture de la NAO nationale à début juillet ! Quant aux dossiers QVCT et GEPP, nous vous tiendrons informés de la conclusion ou pas d'accord(s) avant la fin du mois.

■ Des employeurs locaux pour l'heure peu réactifs

Le prix de l'énergie explose et impacte lourdement le budget de celles et ceux qui se déplacent pour aller travailler, encore trop souvent sur des distances significatives et qui ne bénéficient pas de transport en commun. Pour autant et malgré nos nombreuses demandes sur le plan local, aucune mesure d'urgence significative n'a été adoptée. Les prix des produits alimentaires, y compris de première nécessité, explosent eux aussi et constituent, avec le coût de l'énergie, un mélange détonnant pour tous et plus particulièrement pour les bas salaires.

■ Les salaires Banque de Proximité et Assurances (BPA) restent très bas

Les premiers niveaux de salaire utilisés (classification D) des employés de Caisse d'Épargne se rapprochent dangereusement du SMIC. La moitié de nos collègues gagne moins de 2400 € nets par mois et parmi les non-cadres la moitié gagne moins de 2000€.

Le coût du logement en France, cumulé à celui des déplacements pour ceux qui ne peuvent même plus se loger dans les grandes agglomérations, et à toutes les charges contraintes, induit un reste à vivre très faible. Dans ces conditions, la forte hausse des prix devient très difficile à soutenir, voire insupportable pour une large majorité d'entre vous.

■ Une désaffection croissante pour les métiers bancaires

Le manque de reconnaissance et de sens, la détérioration constante des conditions de travail et le manque de perspectives de carrière jouent évidemment un rôle important dans cette désaffection.

Il n'en reste pas moins que la rémunération demeure le premier motif du travail et aussi sa première reconnaissance. Il est incohérent de prétendre valoriser des métiers alors qu'on les rémunère de plus en plus mal.

Bien sûr, une rémunération variable pouvant aller jusqu'à 25% peut permettre de faire avaler la pilule amère d'un fixe insuffisant. Mais nombreux sont ceux pour qui le compte n'y est pas. A l'heure où les banques se livrent une bataille féroce pour capter les compétences qui restent sur le marché, il est grand temps pour nos employeurs de changer de paradigme.

■ Une réponse à la hauteur de l'enjeu et de l'urgence doit être apportée

Confrontés aux inerties locales, nous avons porté notre demande à Béatrice LAFURIE Directrice RH Groupe qui nous a indiqué être pleinement consciente de la situation, sans pour autant annoncer des mesures immédiates. Nous avons réaffirmé notre détermination à obtenir rapidement une réponse claire au travers d'une mesure d'urgence et en matière d'évolution significative de la rémunération fixe.

La mise en place d'une mesure d'urgence (PEPA...), pour la rentrée de septembre, permettrait aux salariés d'attendre la nécessaire révision du dispositif global de rémunération : augmentation générale, part variable intégrée au salaire, revalorisation des salaires minimums, etc. Il devra s'appuyer sur un socle national et prévoir des adaptations locales en fonction de la situation spécifique de chaque caisse.

Le Secrétariat National du Syndicat Unifié-Unsa :
Philippe BERGAMO, Jean-David CAMUS,
Philippe CAZEAU, Patricia COTTARD,
Franck DELAGRANDE
et François-Xavier JOLICARD